

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Pablo LHOAS

Date : 02/05/2022

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès – verbal
26.04.2022

Présents : Pablo Lhoas, Marcelle Rabinowicz Geoffrey Grulois, David Lo Buglio, Jean-Didier Bergilez, Victor Brunfaut, Gregorio Carboni Maestri, Maurizio Cohen, Ludivine Damay, Anne-Sophie Daout, Bernard Deprez, Denis Derycke, Roxane Enescu, Axel Fisher, Nicolas Frapolli, Suzanne Giovannini, Christine Godefroid, Charlotte Gyselynck, Kyran Katara, Judith Lemaire, Philippe Lecocq, Lisa Léonard, Gery Ieloutre, Daniel Linze, Hubert Lionnez, Irène Lund, Julie Martineau, Geneviève Martin, Pascal Mathieu, Marc Mawet, Francis Metzger, Luisa Moretto, Emilie Morales Gracia, Georges Pirson, Denis Pools, Marianne Puttemans, Yves Robert, Carol Rossius, Christine Schaut, Jean Simon, Cécile Stas, Mehri Tasouji, Alexis Tribel, Wouter Van Acker, Alexandre Van Dongen-Vogels, Hector Vanhufflen Garnier, Eric Van Essche, Ellen Van Huffel, Alice Loget, Vinciane Thomisse

Excusés: Jean-Luc Brisys, Sylvie Burgeon, Muriel Sacco, Isabelle Wargnies

0. Election décanale

0.1.1. Rapport de l'assemblée du corps académique

L'Assemblée du corps académique, après s'être réunie, a procédé au vote sur les candidatures. Elle informe les membres du Conseil facultaire de leur souhait de proposer Mme Marcelle Rabinowicz au poste de Doyenne ainsi que M. Jean-Didier Bergilez au poste de Vice-Doyen.

0.1.2. Proposition de désigner Marcelle Rabinowicz en qualité de Doyenne du 14/09/2022 au 14/09/2024

La candidature de Marcelle Rabinowicz en qualité de Doyenne est proposée par la Présidente de l'Assemblée du corps académique.

La candidature est soumise au vote du conseil facultaire.

Vote : OUI : 30,31 - NON : 4,85 -ABST : 4,85 (48 votants)

Conformément au Règlement d'ordre intérieur de la faculté d'architecture, les résultats des votes sont annoncés hors abstention.

Mme Rabinowicz est donc élue au poste de Doyenne avec 86% de voix positive.

0.1.3. Proposition de désigner Jean-Didier Bergilez en qualité de Vice-Doyen du 14/09/2022 au 14/09/2024

La candidature de Jean-Didier en qualité de Vice-Doyen est proposé par la Présidente de l'Assemblée du corps académique.

La candidature est soumise au vote du conseil facultaire.

Vote : OUI : 36,69 - NON : 0 -ABST : 2,31 (48 votants)

Conformément au Règlement d'ordre intérieur de la faculté d'architecture, les résultats des votes sont annoncés hors abstention.

M. Bergilez est donc élu au poste de Vice-Doyen avec 100 % de voix positive.

1. Suivi des questions générales relatives à l'université

1.1. Etat d'avancement nouveau bâtiment

Le Doyen informe les membres de l'assemblée que le permis de construire pour le futur Bâtiment E de l'Ecole Polytechnique sur le campus de la Plaine a été obtenu la semaine dernière. Cela concerne le futur infrastructurel de notre Faculté puisque celle-ci (en plus de Flagey) occupera l'immeuble L du Solbosch où se trouve partie de l'EPB qui déménagera dans le E.

En ce qui concerne le projet d'isolation et à terme la rénovation du bâtiment L, la programmation se finalise et toutes échéances intermédiaires ajoutées, cela devrait conduire à la désignation d'un auteur de projet en fin d'année civile 2022. Notez que la programmation, la procédure et le suivi général du projet sont effectués, pour notre Faculté, par nos collègues Benoit Moritz et Marc Mawet en très étroite et très bonne collaboration avec l'ULB et le service des infrastructures en particulier. Qu'ils soient tous remerciés ici..

1.2. Point d'information sur la mise en place du télétravail régulier du PATGS

Le Doyen informe les membres de l'Assemblée qu'à compter du 2 mai, les membres du PATGS pourront bénéficier, pour un temps plein, de deux jours maximum de télétravail régulier et un jour maximum pour les part-time. Le télétravail est proposé à tous les cadres, ULB et cadres d'extinction, et peut être modulé selon les nécessités des services.

2. Administration du Conseil facultaire

2.1. Approbation de l'ordre du jour *Annexe n°0*

L'ordre du jour est approuvé

2.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2022. *Annexe n°1*

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le PV. Il est donc approuvé.

3. Administration de la Faculté

4. Suivi des commissions permanentes

4.1. Représentation du corps académique au sein des commissions permanentes. *Annexe n°2*

Les noms des représentant.e.s du corps académique au sein des commissions permanentes ont été transmis à l'administration. Les modifications seront effectives à compter de début mai 2022.

Il est encore possible de transmettre des noms de suppléant.e.s. En revanche, tous les postes effectifs sont pourvus.

Le Conseil facultaire prend acte de cette répartition.

4.2. Commission de l'enseignement

Suivi de la commission de l'enseignement du 29 mars 2022

4.2.1. Appel à conférenciers – rappel

Une information a été envoyée aux enseignant.e.s le 26/4/2022. Les personnes souhaitant faire appel à un.e conférencier.e doivent se signaler avant le 24 juin en remplissant le formulaire reçu par email.

4.2.2. Stages – Information

Dans le cadre de la réforme du plan de cours, la question du stage restait à analyser. La commission enseignement s'est saisie de ce point.

Le représentant des étudiants ainsi que les coordinatrices académiques des stages ont fait part de leurs remarques et souhaits d'amélioration lors de la commission enseignement.

Dans l'état actuel des choses, il est proposé de réfléchir à cette question et à ces enjeux en deux phases :

- A court terme, il est prévu de réfléchir à la possibilité de (re)donner une place au stage dans le calendrier académique en instruisant la faisabilité d'une libération (partielle) d'un quadrimestre en Master.
- A plus long terme, une réforme plus ambitieuse pourrait être réfléchie, en collaboration avec les autres facultés d'architecture et l'Ordre des Architectes afin de tendre vers le principe d'une année stage à mi-parcours.

4.2.3. Calendrier académique – Information (*annexe n°3*)

Le calendrier académique de l'ULB s'alignera sur le nouveau calendrier de l'enseignement fondamental en FWB. Le calendrier 22-23 présente, en principe, une année de transition compte tenu des modifications du calendrier scolaire (qui voit les vacances de printemps déplacées au mois de mai). Un groupe de travail a été mis en place au sein de l'université afin d'en examiner l'impact et les modifications éventuelles sur le calendrier universitaire. Ce point sera par ailleurs précisé lors des CF à venir.

4.2.4. Vers un meilleur équilibre de la charge de travail (étudiants/enseignants)

Le calendrier facultaire a déjà fait l'objet de modifications cette année notamment par l'insertion des semaines intermédiaires (pas de cours théoriques ni Projet) qui devaient permettre aux étudiant.e.s de souffler, de prendre du temps pour

étudier ou mener leurs travaux personnels, ou encore, ponctuellement, de récupérer des séances de cours qui n'auraient pas été dispensées.

Une proposition de calendrier facultaire pour l'année prochaine sera idéalement présentée lors d'un prochain Conseil facultaire tenant compte à la fois de ces modifications universitaires et des éventuelles améliorations à apporter à l'organisation actuelle du calendrier facultaire.

La présentation de ce nouveau calendrier soulève quelques questions dans l'Assemblée :

- Est-ce possible de s'assurer qu'il y a bien autant de semaines de cours en Q2 qu'en Q1 ?
- Est-ce possible de dissocier le calendrier par rapport aux degrés afin d'avoir une souplesse dans l'organisation ?

Il s'agit de points qui devront être soulevés lors du prochain Conseil facultaire lors de l'analyse de la mise en œuvre du calendrier spécifique à la faculté.

4.3. Commission Communication et Culture

Suivi de la commission communication et culture (par consultation électronique le 31 mars 2022)

- 4.3.1. Demande de financement introduite par Pierre Burquel pour la réalisation d'une publication dans le cadre du projet In Practice pour un budget de 2 524,23 €

La commission avait souhaité avoir des précisions et propositions concernant le projet de publication *Dyvik Kahlen In Practice, Villa RuBa*, son lien aux activités culturelles et de recherche de la Faculté.

Benoît Burquel a répondu à la demande comme suit:

Lien à la recherche

La réalisation du livre Dyvik Kahlen In Practice, Villa RuBa s'inscrit dans un cadre plus large d'activités permettant de créer des ponts entre la pratique de l'architecture, la recherche académique et l'enseignement du projet.

Le lancement de la publication se tiendra en octobre 2022 et sera combiné à une double conférence des architectes Aurélie Hachez et Schenk Hattori durant laquelle ils seront invités à présenter l'un de leur projet au travers des documents de travail. Ces conférences et les livres qui en découlent sont des opportunités singulières pour les étudiants en architecture pour découvrir la pratique de différents architectes depuis l'intérieur et les ressorts qui la soutiennent. Plus particulièrement, Aurélie Hachez est diplômée de la Faculté et son travail est reconnu internationalement.

Cet événement sera également couplé au séminaire de recherche Practices In Research (<https://architectureinpractice.eu/pirjournal>). Ce séminaire invite les architectes à explorer le rôle de leur pratique dans leur recherche académique et vice-versa. Ce séminaire est une émanation du groupe de contact du FNRS, en cours de formalisation, regroupant des chercheurs et enseignants des facultés d'architecture de l'ULB, l'ULiège, la KULeuven et l'UAntwerpen. Au sein de notre Faculté, Wouter Van Acker (qui en sera le secrétaire), Emilie Morales et Benoît Burquel prennent part à cette initiative. Les membres du groupe de contact des différentes facultés formeront le comité scientifique du séminaire et de la publication online qui en découlera. D'autres académiques, enseignants et praticiens belges et internationaux seront invités à faire partie de ce comité pour les sessions de présentation des contributions durant le séminaire et pour le review dans le cadre de la publication du journal online (double-blind peer-reviewed, voir numéro précédent : https://architectureinpractice.eu/sites/default/files/documents/PIR%232_TourHorizon_complete.pdf). Pauline Lefèbre, Iwan Strauwen, Georges Pirson et Benoît Burquel ont pris part aux éditions précédentes du séminaire en tant que membres de la Faculté. Un appel international à contributions sera lancé au mois d'avril pour ce séminaire (voir appel précédent : https://architectureinpractice.eu/sites/default/files/documents/PracticesInResearch_3_call%20for%20contributions_0.pdf).

Le lancement de la publication Dyvik Kahlen In Practice, Villa RuBa et la double conférence formeront l'événement de clôture de cette journée de séminaire.

Déroulement des activités au sein de la Faculté

Le CIVA, en tant que partenaire des publications In Practice, a proposé d'accueillir le séminaire ainsi que l'événement de lancement de la publication Dyvik Kahlen In Practice, Villa RuBa. Au-delà de la mise à disposition des salles et de la promotion de l'événement, le CIVA participe financièrement à la production du livre en pré-achetant 50 copies.

Suite à la demande de la Faculté d'accueillir en son sein ces événements, j'ai pris contact avec le CIVA qui s'est montré tout à fait ouvert. Vu l'intérêt que le CIVA porte à la dynamique du séminaire Practices In Research et de la série de livres In Practice, Nikolaus Hirsch, directeur du CIVA, demandait si, dans la mesure du possible et vu la proximité géographique des institutions, il serait possible de maintenir une partie de la journée au sein du CIVA. Une proposition pourrait être de structurer la journée comme suit :

- 9h30-13h00 : Matinée au CIVA comprenant l'introduction du séminaire, les deux premières sessions parallèles de présentation et discussion des contributions et une courte visite guidée de l'exposition en cours.
- 13h00-14h30 : Lunch libre à l'Arpaije ou autres.
- 14h30-18h30 : Après-midi au sein de la Faculté comprenant les deux secondes sessions parallèles de présentation et discussions des contributions et la closing session du séminaire *Practices In Research*.
- 18h30-21h00 : Double conférence Aurélie Hachez & Schenk Hattori et booklaunch Dyvik Kahlen *In Practice*, Ville RuBa, dans l'auditoire Victor Bourgeois, verre informel à la cafétaria de la Faculté et vente du livre par le CIVA à la suite de l'événement.

(Horaires exacts et nombres de sessions à préciser selon le nombre de contributions retenues par le comité scientifique).

Proposition de la commission : La commission propose que ce budget soit accordé et réparti équitablement entre la commission communication culture et la commission recherche (sous réserve de l'accord de la commission recherche).

Un membre de l'Assemblée souhaiterait savoir si la dimension commerciale est prise en compte lors de l'analyse des demandes de financement de certains projets (éditoriaux) et plus particulièrement encore la question des éventuels profits que la vente des dites publications génèreraient. Ce point mériterait d'être instruit par la Commission.

L'assemblée prend acte de la proposition formulée par la commission sur le financement de ce projet.

3. Divers

Un point agenda est effectué par plusieurs membres de la communauté facultaire afin de rappeler le programme de conférences qui est en cours.

Toutes les dates sont reprises dans l'agenda publié sur le site internet ([Faculté d'Architecture La Cambre Horta \(ulb.be\)](http://Faculté d'Architecture La Cambre Horta (ulb.be))) ainsi que dans la newsletter envoyée début avril 2022 par la cellule communication.

Pablo LHOAS,
Doyen
Président du Conseil facultaire